

Règles de base

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ :

Communiquer aux parents, aux tuteurs et aux personnes responsables des enfants les attentes propres au curriculum sur le développement de la personne et la santé sexuelle.

INSTRUCTIONS POUR L'ACTIVITÉ :

1. Travaillez avec les élèves pour créer une liste de règles de base au début du module sur le développement humain et la santé sexuelle.
2. Reportez-vous à la liste au début de chaque leçon ou affichez-la dans la classe.

SUGGESTIONS :

- Rire, c'est bien
- Être respectueux
- Tout le monde apprend, posez des questions!
- Discuter de sujets liés à la puberté de manière responsable en dehors de la classe
- Pas d'histoires personnelles ni de questions

Liens avec le curriculum

- 4^e année : D1.5 Puberté — changements physiques : impacts émotionnels et sociaux; D2.4 Puberté — hygiène personnelle
- 5^e année : D1.3 Appareil reproducteur; D1.4 cycle menstruel et spermatogenèse; D2.4 Concept de soi, orientation sexuelle; D2.5 stress émotionnel, interpersonnel — puberté
- 6^e année : D1.3 Médias à contenu sexuellement explicite; D2.5 Changements physiques à la puberté, relations saines; D2.6 choix judicieux, consentement; D3.3 stéréotypes et idées préconçues — impacts et stratégies de réponse
- 7^e année : D1.3 Report du début de l'activité sexuelle; D1.4 Infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS); D1.5 Prévention — ITSS et grossesse; D2.4 Santé sexuelle et prise de décision; D3.3 Puberté, relations
- 8^e année : D1.4 Décision concernant l'activité sexuelle — ressources; D1.5 Identité de genre, expression de genre, orientation sexuelle, concept de soi; D2.3 Prise de décisions — considérations et habiletés; D3.3 Relations et intimité

Adapté avec la permission du Bureau de santé de Middlesex-London (octobre 2022)